<u>Procès-verbal de la Commission Communale de l'accueil temps libre du jeudi 1 juillet 2021</u>

Présents:

- Christine Brison, Présidente de la CCA, représentante du conseil communal
- Laura Lekeux, coordinatrice extrascolaire
- Carine Durand, représentante de l'amicale des parents de Blanmont et responsable du parascolaire à Blanmont
- Gwenaëlle Jaenen, accueillante de l'école communale de Blanmont
- Aude Ghistelinck, coordinatrice accueil de l'ONE
- Jacqueline Focroulle, représentante du conseil communal
- Hélène Ryckmans, représentante du conseil communal
- Anne Ferrière, le jardin de Léontine, conseillère communale et CA ICHI Chastre club de judo
- Laura Moutquin, représentante de l'école « Les chardons »
- Hervé Champagne, responsable de l'activité « le Kali »
- Alice Govaerts, éducatrice de rue de la commune de Chastre et responsable des Ecoles de devoirs
- Robin Dewulf, service citoyen du service jeunesse de Chastre
- Nancy Barbarin, directrice ff de l'école communale de Chastre et Blanmont
- Delphine Courtois, directrice ff de l'école des petits Boulis
- Fabienne Vanderborght, accueillante à l'école des petits Boulis
- David De Schaetzen, représentant de l'association des parents de la petite école de Gentinnes
- Gaëlle Bilquin, responsable ff de l'asbl Hirondelle

Excusés:

- Thierry Champagne, Bourgmestre, représentant du conseil communal
- Marianne Boegaerts, service de cohésion sociale
- Michel Cordy, représentant du conseil communal
- Béatrice Barbier, directrice de l'école « les chardons »
- Marie Thunis, représentante de l'unité scoute de Gentinnes
- Magali Vrancken, représentante de l'amicale des parents de l'école communale de Cortil
- Ingrid Caille, accueillante de l'école communale de Blanmont
- Surrekha Lequarré, AMO carrefour J

Ordre du jour :

- 1. Approbation du PV du 28 octobre 2020 ;
- 2. Présentations d'opérateurs et de représentants d'associations ;
- 3. Programme CLE;
- 4. Subsides de la Province (2020-2021 et 2021-2022);

- 5. Brochure ATL (stages et activités);
- 6. Divers.

Cette réunion, afin de se faire en toute sécurité pour les participants, s'est faite en vidéoconférence, via « zoom ».

Avant de débuter la séance, la Présidente, Christine Brison, prend la parole pour souhaiter la bienvenue à tout le monde. Elle se présente en quelques mots et propose de faire un tour « d'écran » pour se présenter.

1. Approbation du PV du 28 octobre 2020

Après avoir rappelé l'ordre du jour, Laura demande si les membres ont des questions, des remarques ou des modifications à apporter au PV de la dernière CCA, qu'ils ont reçu avec l'invitation officielle.

Aucune remarque et aucune modification ne sont à faire, le procès-verbal est approuvé.

2. <u>Présentations d'opérateurs et de représentants d'associations</u>

Le Kali : le kali est un art martial philippin, qui se fait aussi bien avec des bâtons qu'à mains nues.

Il y a une salutation avant et après le cours.

Les 3 mots d'ordre sont : étude – courage - respect.

Hervé Champagne a découvert cela il y a environ 5 ans et a suivi des cours à Wavre. Pendant le confinement, il s'est lancé et a créé ses propres cours pour adultes. Suite à une publication sur Facebook, il a été contacté par des parents d'enfants d'une dizaine d'années. Depuis Pâques, il propose donc des cours. Il a actuellement 6 enfants. Ils viennent de passer leur premier grade. Cela fonctionne très bien.

Les cours se font à son domicile (Rue lieutenant Mizzi à Cortil) lorsque le temps le permet. Si pas, cela se fait dans l'ancienne salle de la maison communale.

Il est prêt à collaborer pour les plaines de jeux, les écoles, ...

- Ecoles de devoirs et éducatrice de rue : Alice travaille autour de 4 pôles :
 - Le soutien scolaire : il y a deux EDD fondamentales (une à Saint-Géry et une au quartier Boischamps) qui proposent un soutien 3x par semaine. En plus de l'aide aux devoirs, des activités sont organisées. Il y a également une EDD secondaire où une dizaine d'étudiants se font aider par des bénévoles. Il s'agit d'une remédiation. Les bénévoles accueillent aussi quelques enfants de maternelle qui ont des difficultés

- en français ou dont les parents ne parlent pas le français à la maison pour les aider avant le passage en primaire.
- Les animations/sorties : 1 à 3x par mois, des activités sont organisées (musée, sortie vélo, piscine, ...). La commune est peu desservie par les transports en commun. Ces sorties permettent aux enfants de bouger, de découvrir,... Alice communique aussi les plaines, activités sur Chastre aux parents. Elle a déjà organisé un transport en camionnette des quartiers vers les plaines.
- L'insertion socio-professionnelle : été solidaire pour les jeunes, en collaboration avec Notre maison, le service travaux et l'administration communale ; l'accueil de stagiaires et de service citoyen ; une newsletter pour les jobs ; ateliers Cv et lettre de motivation, en collaboration avec La régie des quartiers.
- Le travail de rue : il ne s'agit pas de juste circuler dans les quartiers et proposer des activités régulières comme du foot. L'objectif est d'avoir une présence incitative, d'observer, de recueillir les demandes des citoyens et de les aider. C'est un travail communautaire. Il y a par exemple le projet boxe. Un groupe de jeunes a voulu lancer ce projet. Ce sont eux qui en ont la responsabilité mais l'éducatrice de rue est là pour les soutenir, pour les apporter une intendance administrative, un support, ...

Pour tout ce qui est travail individuel, Alice les envoie vers l'AMO Carrefour J.

A la fin de la présentation d'Alice, Hélène Ryckmans demande comment se passe le travail avec les filles. A-t-elle des contacts avec les filles ? Quelles activités ? Et pour la mixité ?

Alice répond que ce n'est pas une problématique très marquée. Lors des activités foot, il y a une majorité de garçons mais des filles aussi. Idem pour les écoles de devoirs où il y a une majorité de filles. Lors des activités, les garçons n'ont jamais fait d'opposition à ce que les filles jouent avec. Alice est elle-même bien intégrée.

L'AMO Carrejour J organise un stage 100% filles au début du mois d'août.

3. Programme CLE

Après tout le travail de l'année passée autour du programme CLE, Laura est fière d'annoncer que le travail a été payant et qu'il a été validé par l'ONE. Il est donc valable du 1 juin 2020 au 31 mai 2025.

Laura rappelle en grandes lignes ce qu'est le programme CLE pour les personnes qui sont nouvelles dans la CCA :

Sur base de questionnaires et d'entretiens auprès des parents, des enfants, des opérateurs d'accueil, des ASBL,... concernant les activités sur Chastre pour les 2.5 ans à 12 ans, des difficultés et des besoins ont été relevés. Sur base de cela, des propositions d'amélioration, des projets ont été décidé afin de pallier à ces manques. Nous avons une durée de 5 ans pour réaliser ces projets. Chaque année, vers septembre, nous parlons en CCA des plan d'action à mettre en place.

Lors du renouvellement du programme CLE, les opérateurs de l'accueil ont pu faire une demande d'agrément ou de renouvellement d'agrément, leur permettant d'avoir des subsides pour les présences du soir. L'agrément a été accordé aux écoles communales, à la petite école de Gentinnes et à l'asbl Hirondelle qui représente l'école Notre Dame. Seul Educ et sport, qui a en charge l'accueil à l'école des petits Boulis n'a pas reçu l'agrément suite à un problème avec le projet d'accueil et le ROI.

Laura Moutquin, représentante de l'école spécialisée « les chardons » explique que maintenant, un accueil se fait le matin dans cette école, de 8h à 8h45, par une animatrice du CAP. Elle demande comment cela se passe pour l'école. Laura Lekeux explique qu'elle ne pourra pas faire de demandes de subsides mais qu'ils font bien partie de la « famille ATL ». A partir de maintenant, ils pourront participer officiellement aux subsides de la Province, à toutes les activités mises en place par rapport à l'ATL.

Delphine Courtois, directrice ff de l'école des petits Boulis, demande si le refus de l'agrément est définitif. Laura explique que non, que sur base des recommandations de l'ONE, Educ et sport, représenté par Bruno, peut apporter les modifications et refaire une demande d'agrément par la suite. Mais la démarche doit venir d'Educ et sport.

4. Subsides de la Province

♣ 2020-2021 : pour rappel, l'état des lieux avait relevé le besoin des enfants de faire plus de jeux collectifs lors des accueils extrascolaires. Lorsque l'information a été transmise dans les différentes écoles, les accueillants expliquaient qu'ils n'avaient pas toujours assez d'outils, que l'animation de ces jeux n'était pas facile pour eux. Avec l'accord de tous, nous sommes donc partis sur cela pour la demande de subsides. C'est le CFA qui a été choisi pour faire ces formations. 2 x 2 jours avaient été planifiés. Ces formations étaient ouvertes aux accueils extrascolaires, aux EDD, aux centres de vacances, aux mouvements de jeunesse, ... Malheureusement, avec le Covid, ces formations n'ont pas pu être données. Le subside, à moins qu'on puisse les faire en septembre, va tomber à l'eau.

En plus de la formation, le subside incluait une présentation de la game-box, qui est une boite de jeux reprenant plus de 100 fiches et l'achat de plusieurs boites à partager. Cela reste en projet, avec le budget communal ATL. Tous pourront en profiter.

♣ 2021-2022 : les années précédentes, vers mars, nous organisons une CCA pour discuter de la future demande de subsides. Cette année, avec le covid, nous avons reçu un mail de la Province expliquant que le budget avait été réattribuer pour les zones de secours et que certaines matières ne pouvaient plus faire de demandes. L'ATL en fait malheureusement partie.

5. Brochure ATL (stages et activités)

L'idée de départ était de publier une brochure en mai/juin reprenant toutes les activités et les stages jusqu'à Pâques de l'année suivante. En travaillant sur le recensement des stages d'été, nous nous sommes rendus compte que les opérateurs ne savaient pas nous donner à l'avance les informations pour les stages après l'été car la situation est trop instable. Nous avons donc décidé de faire une brochure juste pour les stages et une brochure pour les activités ATL. La première brochure avec le recensement des stages d'été a déjà été publié. Une brochure paraitra à chaque vacance scolaire. Ces brochures seront publiées sur les sites de la commune et via les écoles. Laura demande qui travaille avec une messagerie informatique. Toutes les écoles en utilisent. Il faut juste demander à l'école Notre Dame de Cortil.

Sachant qu'il y aura beaucoup de modifications vu que c'est nouveau, les différentes brochures seront juste informatisées pour cette année. Comme ce n'est pas cela qui avait été décidé avec la CCA, Laura demande si cela convient à tout le monde. Tout le monde est d'accord avec ce procédé.

Laura présente ensuite la brochure des activités. Elle explique qu'elle est séparée en 4 chapitres : les accueils extrascolaires, les stages et plaines communaux, les mouvements de jeunesse, les activités sportives, culturelles et artistiques.

Pour les accueils extrascolaires : on retrouve les informations sur les écoles, les horaires, les prix, s'il y a des activités parascolaires ou des études dirigées.

Pour les mouvements de jeunesse : on retrouve l'histoire de l'unité, les modalités d'inscription, le public ciblé, les lieux des activités, le site internet ou page Facebook,...

Pour les activités sportives, culturelles et artistiques : on retrouve les coordonées, les modalités d'inscriptions, les horaires, les prix, l'histoire du club, le public cible, ...

Tout au long de la brochure, on retrouve des photos afin d'attirer l'œil du lecteur et de donner envie de l'ouvrir. (Droit à l'image respecté).

A la fin, on retrouve les coordonnées de la coordinatrice ATL et qui contacter pour tout changement ou ajout dans la brochure.

La brochure sera mise à jour régulièrement.

Après avoir présenté la brochure, Laura explique qu'elle ne l'a pas encore publié afin de laisser la CCA faire des remarques, des ajustements, des ajouts.

Alice relève qu'il manque l'AMO Carrefour J et les consultations ONE. Laura va donc les contacter pour les ajouter.

Hélène Ryckmans explique qu'il faut faire attention avec les partages et les corrections. En effet, si Laura partage le document sur plusieurs sites, à chaque correction, il faudra bien veiller à faire le changement partout, à indiquer les versions. Laura la remercie car elle n'y avait pas pensé. Sur les conseils d'Hélène, nous allons donc partir sur un partage du lien. Ainsi, nous ne devrons modifier que le document sur le site de la commune et le lien sera toujours d'actualité.

Hélène explique également que vers septembre, le PCDR a prévu de faire une journée des associations et qu'il serait bien d'avoir quelques brochures version papier à distribuer ce jour là. Laura prend note.

Il est également prévu d'imprimer quelques brochures que le service population pourra donner aux nouveaux habitants venant faire les demandes de domiciliation.

Les membres de la CCA sont satisfaits du travail. La brochure reste donc ainsi, avec les ajouts mentionnés ci-dessus.

Laura enverra le lien de la brochure aux directions pour le lundi 5 juillet afin qu'ils puissent l'envoyer avant leur départ en congé.

6. Divers

- Prochaine CCA en septembre 2021, pour faire le point sur l'année écoulée et établir le plan d'action pour l'année scolaire 2021-2022
- Alice Govaerts propose de reprendre la place de Bruno Van Zeebroeck pour les écoles de devoirs. Bruno n'a en effet pas souvent été présent au CCA pour incompatibilité d'agenda.
 - ⇒ La CCA valide.
- A la demande d'Hélène Ryckmans, les PV des CCA et le programme CLE va être ajouté sur le site de la commune.

Laura Lekeux termine la séance en remerciant les personnes présentes et en espérant que la prochaine rencontre puisse se faire en présentiel pour plus de convivialité.

L'Echevine de l'extrascolaire

La Coordinatrice ATL

C. BRISON L. LEKEUX